



Appel à candidatures

PHOTO IILA

XVIème édition PRIX IILA DE LA PHOTOGRAPHIE

«Migrations»

Date limite de soumission des projets: 15 mai 2025

L'IILA - Organisation Internationale Italo-Latino-Américaine, avec le financement du **Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale (DGCS/MAECI)**, organise la **XVIème exposition dédiée aux photographes** provenant des pays latino-américains membres de l'IILA (Argentine, État plurinational de Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela), **une occasion importante pour le public italien de rencontrer la photographie latino-américaine émergente.**

La participation à l'exposition se fait par le biais d'un processus de sélection auquel peuvent s'inscrire seuls les photographes originaires d'un des pays latino-américains membres de l'IILA, âgés de **40 ans au maximum** (nés après le 1er janvier 1985). Le thème sur lequel les artistes sont invités à concourir est «Migrations».

Concept :

Les **migrations** sont un **phénomène universel** qui touche de nombreuses espèces vivantes et qui a caractérisé l'histoire de l'humanité, en particulier dans le monde globalisé d'aujourd'hui où les gens se déplacent constamment.

Dans la plupart des cas, la migration découle de la nécessité d'améliorer ses conditions de vie. Notre patrimoine génétique, culturel et social est le résultat de migrations et d'échanges mutuels. Les migrations relient des personnes d'horizons différents, abolissant les frontières entre les cultures, les ethnies et les langues, donnant naissance à la diversité, à la richesse culturelle et économique. L'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable reconnaît que la migration est un puissant moteur de développement durable, pour les migrants et leurs communautés. Elle apporte des avantages significatifs en termes de compétences, de renforcement de la main-d'œuvre, d'investissement et de diversité culturelle, et contribue à améliorer les conditions de vie des communautés dans les pays d'origine grâce au transfert de compétences et de ressources financières.

Les migrations affectent donc différents secteurs de la société, étant un **élément transversal** (culture, éducation, religion, politique, travail, sécurité, etc.), et en même temps elles affectent l'histoire personnelle de nombreux individus (qu'ils soient migrants ou descendants de migrants). Ce n'est pas un hasard, par exemple, si la 60ème exposition internationale d'art de la Biennale de Venise, organisée par Adriano Pedrosa, était consacrée au thème « Les étrangers partout », soulignant en fait que le monde contemporain est caractérisé par la mobilité et l'absence de frontières claires.

Dans cette optique, les candidats sont invités à développer un projet photographique autour de concepts liés au thème des migrations, tels que : les migrations et l'identité, les communautés de migrants, l'art et la migration, le melting-pot culturel, etc.

Modalités de participation :

Nous acceptons les travaux photographiques qui représentent le thème proposé d'un point de vue artistique et avec une forte qualité esthétique. Les propositions commandées pour des campagnes publicitaires publiques ou privées ne seront pas acceptées.

Pour participer, il est nécessaire de :

- **Remplir la fiche technique jointe à cet appel à candidatures et l'envoyer sous format pdf.**
- **Envoyer un nombre de photographies compris entre un minimum de 5 et un maximum de 10** (dimensions minimales 110 mm x 160 mm, résolution 300 dpi, format TIFF ou JPG).
- Envoyer un portfolio des projets réalisés précédemment (une seule pièce jointe sous format pdf, A4, 20 pages maximum et 5MB, indiquant le nom du photographe, ses coordonnées et l'index).

Le matériel doit être reçu au plus tard le **15 mai 2025** (avant minuit en Italie, GMT+2) à l'adresse suivante : premioilafotografia@gmail.com avec l'en-tête : **PHOTO IILA, XVIème édition «Migrations»**.

La participation est gratuite et implique l'acceptation totale et inconditionnelle de ces conditions.

Prix :

Parmi les travaux reçus sera sélectionné **celui d'un lauréat/une lauréate** et sera exposé au *Museo di Roma in Trastevere* en octobre 2025.

Au lauréat/à la lauréate seront offerts : la **prise en charge des frais de voyage aller-retour à Rome** en classe économique; **une contribution de 3 000 euros aux frais de séjour (logement, nourriture, transport) pour la réalisation d'une résidence d'un mois à Rome**, parallèlement à l'exposition. Pendant la période de résidence, le lauréat devra développer un **projet photographique sur Rome**. Le projet sera présenté au cours de la prochaine édition du Prix.

Chaque fois que le projet réalisé à Rome sera exposé ou publié, il devra être fait mention du Prix PHOTO IILA.

Le jury :

Les travaux seront évalués par un jury compétent, composé **de 3 représentants du monde de la photographie internationale**. Le choix sera basé sur les critères de pertinence par rapport au thème proposé, de qualité et de cohérence du projet. Le nom du lauréat/de la lauréate sera annoncé publiquement.

Cession des droits :

L'IILA se réserve le droit d'utiliser de manière exclusive, indéfinie et non lucrative le matériel soumis aux fins du prix, dont l'auteur reste propriétaire. L'IILA est toujours tenu de mentionner le nom de l'auteur, le pays d'origine de l'auteur et le titre de la photographie. Chaque participant est seul responsable de l'objet ou du sujet représenté dans son œuvre et s'engage donc à exclure toute responsabilité de l'IILA à l'égard de tiers.

PHOTO IILA est un projet



Traitement des données à caractère personnel:

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ - NOTE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

(art.13-14 R.G.P.D. N.2016/679)

POUR LES PARTICIPANTS AUX CONCOURS ET SÉLECTIONS ORGANISÉS PAR L'IILA

Cette note d'information est fournie conformément aux articles 13-14 du Règlement Général sur la Protection des Données R.G.P.D. n°2016/679, aux participants de l'appel PHOTO IILA XVIème édition.

L'IILA, en tant que Responsable du traitement, s'engage à traiter vos données conformément aux principes énoncés dans le RGPD, en particulier en ce qui concerne la licéité, l'exactitude et la transparence des traitements, l'utilisation des données pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, d'une manière pertinente par rapport au traitement, en respectant les principes de minimisation des données, d'exactitude, de limitation de la conservation, d'intégrité et de confidentialité, ainsi que de responsabilisation.

LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Le Responsable du traitement des données à caractère personnel est l'IILA, dont le siège est à Rome, Via G. Paisiello 24, en la personne du Secrétaire général, Min. Plen. Antonella Cavallari, tél. 0039 06 684921 personale@iila.org

LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Délégué à la protection des données est M. Mario Mercurio, ayant établi son siège à Rome, Via Umberto Biancamano 23 e-mail: dpo@hecosrl.it

CATÉGORIES DE DONNÉES TRAITÉES

La gestion des procédures relatives à l'exécution des tests sélectifs susmentionnés implique le traitement de données à caractère personnel contenues dans la demande de participation et communiquées dans les documents qui la complètent.

En particulier, sont traitées des données à caractère personnel « communes » (par exemple, des informations personnelles, des images, des coordonnées, des données relatives à l'instruction et à la formation), des « catégories particulières de données à caractère personnel » (par exemple, des données qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, des données génétiques, des données biométriques destinées à identifier une personne physique de manière unique, des données relatives à la santé).

Les données à caractère personnel traitées proviennent de la personne concernée. La livraison des données est obligatoire pour la réalisation des finalités énoncées dans la note d'information. En l'absence de ces données, le candidat ne sera pas admis à la sélection ou ne pourra pas bénéficier des aides ou des actes résultant de la procédure de sélection.

Les données livrées volontairement par l'utilisateur pourront être traitées exclusivement pour les finalités liées au présent appel. Les données à caractère personnel des candidats seront traitées par les membres de

la commission, par le personnel des bureaux compétents de l'IILA préposés aux procédures de sélection et de formalisation du recrutement ou d'attribution de mandats et de gestion de l'appel.

La note d'information complète est disponible sur le site web de l'Organisation :

<https://iila.org/it/privacy-policy/>

Pour plus d'informations

Secrétariat culturel de l'IILA +39 06 68492.225/246 ; fax : +39 06 6872834

e-mail : s.culturale@iila.org